Réception par le préfet : 16/03/2021 Affichage : 16/03/2021

N° D'ORDRE : 2021-01

## MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER EXTRAIT

#### DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers En exercice : 29

Présents: 26 SEANCE DU 12 MARS 2021

Pouvoirs: 03
Excusé: 00
Absents: 00
Qui ont pris part
à la délibération: 29

Date de convocation : 5 Mars 2021

Etaient présents: M. VINCENT Gilles, Maire – Mme ESPOSITO Annie – M. MARIN Michel – Mme DEFAUX - Catherine - M. TOULOUSE Christian – Mme VIENOT Véronique – M. BLANC Romain – Mme DEMIERRE Colette - M. VINCENT Romain – M. CHAMBELLAND Michel – Mme PICHARD Laure – Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie – M. LABASTIER Eric - M. QUENET Xavier – Mme MATHIVET Séverine – M. DEDONS Fabrice – Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie – M. FONTANA Alain – M. CAILLEAUX Rémi - Mme ARGENTO Katia – Mme ASNARD Marjorie - Mme SAUQUET Adeline – M. FRANCESCHINI Damien - M. CLAVE Denis – M. LE PEN Jean-Ronan – M. CALMET Pierre.

<u>Pouvoirs</u>: Mme RASTOUIL Angélique pouvoir à M. VINCENT Gilles – M. DEZERAUD Philippe pouvoir à M. CALMET Pierre - Mme MONTAGNY Nolwenn pouvoir à M. CLAVE Denis.

Secrétaire de séance : Mme ARGENTO Katia (à l'unanimité).

L'an deux mille vingt et un, le douze mars à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de la ville de SAINT-MANDRIER SUR MER a été assemblé dans le réfectoire de l'ancien restaurant scolaire, Rue Anatole France, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, Maire.

# 1 - MODIFICATION : AUTORISATION POUR ORDONNANCER, LIQUIDER, MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DANS LA LIMITE DU ¼ DES CREDITS ENGAGES L'ANNEE PRECEDENTE – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire rappelle à Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux que par délibération en date du 14 Décembre 2020, le Conseil Municipal l'a autorisé à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement suivantes :

Opération / Chapitre	Intitulé	
0602	MISE EN SECURITE	20 000,00 €
0702	ERMITAGE	15 000,00 €
0806	CIMETIERE	10 000,00 €
201102	ACCESSIBILITE P.M.R	5 000,00 €
201601	FORTS	20 000,00 €
202001	BUDGET CITOYEN	15 000,00 €
202002	PLANTATIONS	15 000,00 €
53	DIVERS BATIMENTS	90 000,00 €
68	MATERIELS INFORMATIQUES	10 000,00 €
69	MOBILIERS ADMINISTRATIFS	1 000,00 €
77	MATERIELS TECHNIQUES	10 000,00 €
9803	JEUX ECOLES	5 000,00 €
Total		216 000,00 €

Monsieur le Maire précise qu'il convient de modifier la répartition des crédits comme suit :

- Opération 0806 CIMETIERE : 5000 €. En effet, une enveloppe de 5000 € sera suffisante pour les travaux prévus dans l'allée du cimetière. Cette somme sera inscrite au BP 2021.
- Opération 9701 ACQUISITION DE VEHICULE : + 100 000 €. Le grand bus de la commune doit être renouvelé avant le vote du BP 2021. Il convient donc de prévoir les crédits nécessaires à son acquisition.

Par conséquent, il convient de modifier le tableau des investissements comme suit :

Opération / Chapitre	Intitulé	
0602	MISE EN SECURITE	20 000,00 €
0702	ERMITAGE	15 000,00 €
201102	ACCESSIBILITE P.M.R	5 000,00 €
201601	FORTS	20 000,00 €
202001	BUDGET CITOYEN	15 000,00 €
202002	PLANTATIONS	15 000,00 €
53	DIVERS BATIMENTS	90 000,00 €
68	MATERIELS INFORMATIQUES	10 000,00 €
69	MOBILIERS ADMINISTRATIFS	1 000,00 €
77	MATERIELS TECHNIQUES	10 000,00 €
9803	JEUX ECOLES	5 000,00 €
9701	ACQUISITION DE VEHICULE	100 000,00 €
0806	CIMETIERE	5 000,00 €
Total		311 000,00 €

Après avoir apporté toute précision utile, il est demandé à Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux de bien vouloir autoriser la modification du tableau des investissements.

### Le Conseil délibérant,

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales.

### **DECIDE A L'UNANIMITE**

- D'autoriser Monsieur le Maire à ordonnancer, liquider, mandater les dépenses d'investissement dans la limite du ¼ des crédits engagés l'année précédente.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 15 mars 2021, pour extrait conforme.

Signé: Le Maire

**Gilles VINCENT**